

et qu'il a représenté en 1964-1965 une somme totale de \$226,000,000: aide bilatérale, subventions multilatérales et crédits à l'exportation. Sur ce total, plus de la moitié de l'aide accordée a pris la forme de subventions et de prêts sans intérêt, attribués à des activités très diverses: assistance technique, assistance préalable aux investissements, assistance-équipement. On met de plus en plus l'accent sur le développement des ressources humaines, de sorte que l'an dernier un nombre record de stagiaires d'outre-mer sont venus au Canada, et un nombre record d'enseignants et d'experts canadiens ont été envoyés dans les pays aidés. En général, l'aide bilatérale du Canada est offerte sous la forme de biens et de services que le Canada est en mesure économiquement, techniquement et commercialement de fournir. Le programme canadien d'aide alimentaire, en particulier, lancé par le gouvernement il y a deux ans, continue à prendre des proportions. Une part importante en est consacrée à l'aide multilatérale, et notamment au Programme alimentaire mondial.

L'aide économique devient un élément de plus en plus important de la politique étrangère du Canada et de l'aide en général du Canada aux autres pays. Nos programmes d'aide, coordonnés étroitement avec ceux des autres pays donateurs et avec ceux des institutions internationales, contribuent à l'établissement des conditions de stabilité économique qui sont indispensables à la paix et à la sécurité mondiales. On prévoit encore, dans les années qui viennent, d'importants accroissements de l'aide canadienne. Le succès de la coopération économique, sur le